

## DÉCISION n° 554/2023

### RELATIVE A LA SIGNATURE D'UN AVENANT A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE CONSOLE DE L'ONL POUR L'OPERA THEATRE

Je soussigné, Patrick THIL, Conseiller délégué de Metz Métropole,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération en date du 15 juillet 2020 par laquelle le Conseil métropolitain a donné délégation à son Président,

VU l'arrêté de délégation de Monsieur le Président en date du 15 juillet 2020, par lequel Monsieur Patrick THIL, Conseiller délégué, a reçu délégation pour conclure toute convention de location ou de mise à disposition de biens meubles ou immeubles, ainsi que toute convention d'occupation du domaine public ou du domaine privé de Metz Métropole, convenir des tarifs ou accorder la gratuité aux organismes à but non lucratif qui concourent à la satisfaction de l'intérêt général déterminer les modalités de paiement, s'agissant notamment des équipements culturels, de l'aire de grand passage et des aires d'accueil des gens du voyage.

CONSIDERANT que l'Opéra National de Lorraine met à disposition gracieusement une console Strand NEO à l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole du 8 novembre 2023 au 30 juin 2024.

#### DÉCIDONS :

- De signer avec l'Opéra National de Lorraine, l'avenant à la convention de mise à disposition d'une console Strand Neo à l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole, du 8 novembre 2023 au 30 juin 2024.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-200039865-20231218-Decis554-2023-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023



Fait à Metz, le 18/12/23

Pour le Président  
Le Conseiller délégué aux Etablissements Culturels

Patrick THIL  
Adjoint au Maire de Metz à la Culture et aux Cultes  
Conseiller départemental de la Moselle



**AVENANT CONTRAT DE MISE A DISPOSITION ENTRE L'OPERA NATIONAL DE  
LORRAINE  
D'UNE CONSOLE STRAND NEO A L'OPERA DE METZ**

**Entre les soussignés :**

**L'OPERA NATIONAL DE LORRAINE**

1, rue Sainte-Catherine - 54000 Nancy

Numéro SIREN : 200 005 478

Numéro SIRET : 200 005 478 00017

Code APE : 9001Z

N° TVA intracommunautaire : FR 54 200 005 478

Numéros de licences professionnelles : PLATESV-R-2021-004437 / PLATESV-R-2021-004438 /  
PLATESV-R-2021-004439

Représenté par **Monsieur Bertrand MASSON**, en sa qualité de Président de l'Opéra  
national de Lorraine, en application de la décision n°1110 du 1<sup>er</sup> juillet 2023  
ci-après dénommé l'O.N.L ,

**OPERA THEATRE DE METZ METROPOLE**

4/5 place de la comédie 57000 Metz

SIRET : 200 039 865 00106

Code APE : 9004Z

TVA intracommunautaire : FR07200039865

Licences d'entrepreneur : PLATESV-R-2021-000195, 000196, 000197

Représenté par Monsieur Patrick Thil, conseiller délégué aux établissements culturels,  
dûment autorisé par arrêté en date du 15 juillet 2020

L'ONL consent à modifier la période de prêt gracieux qui se terminera le 30 juin 2024 et non  
plus le 13 novembre 2023 comme prévu initialement.

Fait à Nancy, le 05/12/23

**Bertrand Masson**

Président

L'O.N.L.

**Patrick THIL**

Adjoint au Maire de Metz à la Culture et aux cultes

Conseiller départemental de la Moselle